

Solidaires-Justice
31, rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

synd@solidaires-justice.fr

www.solidaires-justice.fr

www.facebook.com/SolidairesJustice/



Le 26 avril 2024

#fonction_publicque

#justice

#conditions_de_travail

#droits_et_obligations

#temps_de_travail

Semaine en 4 jours : remettons les pendules à 32h !

**ALERTE FAKE NEWS : LA SEMAINE EN 4 JOURS...
...CE N'EST PAS LA SEMAINE DE 4 JOURS !**

En effet : la semaine « en » 4 jours qui arrive en expérimentation dans la fonction publique, et donc au ministère de la justice, ce n'est pas la semaine « de » 4 jours.

Et la nuance est de taille, il serait dangereux de ne pas voir le piège tendu aux agent.e.s par le gouvernement et ses zélés directeurs d'administrations lorsqu'ils promeuvent cette prétendue « avancée sociale »

Car il ne faut pas s'y tromper, le gouvernement ne propose pas aux agent.e.s de travailler moins ni de partager le travail : **la semaine en 4 jours, c'est travailler la même durée qu'aujourd'hui (soit de 35h à 38h30 en fonction des secteurs) mais sur 4 jours au lieu de 5.**

La semaine en 4 jours ce n'est ni plus ni moins que du temps de travail compressé, détériorant ainsi un peu plus les conditions de travail. Nous sommes loin du progrès social tant vanté par ce gouvernement et certains de ses admirateurs !

Mis en place, ce nouveau rythme va accentuer la dégradation des conditions de travail des personnels. Il faudra en effet travailler minimum quasiment 9h par jour (avec un régime horaire de 35 heures hebdomadaires) sur 4 jours soit par exemple de 9h à 19h avec une heure de pause. De très longues journées à assurer donc. A cela s'ajouteront les difficultés d'équilibre vie personnelle / vie professionnelle et la gestion des enfants à récupérer à des horaires où les lieux de garde sont fermés. Une nouvelle fois, les femmes seront les grandes perdantes puisque ce sont bien souvent elles qui assument toutes ces charges.

Il ne faut pas s'y tromper non plus, travailler en 4 jours, ce n'est pas "chacun.e choisit le jour où il ne souhaite pas travailler dans la semaine"... les mercredis et vendredis par exemple.

Les services devront continuer à tourner tous les jours. Les agent·es se verront donc imposer "cette journée sans travail". Sur quels critères ? Avec quelles pressions hiérarchiques ? Avec une crainte forte de l'arbitraire et d'un manque de transparence absolu. Bref tout ce qu'on a vu et voit encore avec le télétravail...

Derrière cette idée du gouvernement, s'affiche en réalité la volonté de revenir à terme sur les conquies en matière de temps de travail.

Le progrès social, c'est bien autre chose que la semaine en 4 jours. Le progrès, c'est la semaine de 32 heures sans flexibilité avec maintien du salaire et créations d'emplois. C'est partager le travail. Travailler moins pour travailler toutes et tous.

Solidaires-Justice revendique

l'amélioration des conditions de travail

la réduction du temps de travail

les 32 heures hebdomadaires

le partage du travail

des embauches massives dans la fonction publique

des salaires permettant à toutes et tous d'avoir de meilleurs conditions de vie



<https://www.solidaires-justice.fr/nous-rejoindre/>